

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le samedi 15 avril 2023, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le vendredi 07 avril 2023. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Carole LAVAL – Monsieur Aïli HAMDANI – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Monsieur Anthony BLOYET - Madame Alexia SANCHEZ – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Gérard CIBRAY – Monsieur Alexandre CHATAIGNER - Monsieur Michel FALCONNET - Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Madame Marie-Line LALMI - Madame Françoise OLIVE, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Pierre ESTRISPEAU à Monsieur Benjamin HUC – Madame Christel RIVIERE à Monsieur Cédric MAUREL.

Absent excusé :

Madame Souad ASMA – Monsieur Bernard BERINGUIER – Monsieur Jérôme BRIÈRE – Madame Sylvie BUIGUES – Madame Elisabeth CORDEIRO – Monsieur Ludovic DARENGOSSE - Madame Mylène MONCERET – Monsieur Benoît MUNOZ - Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Emilie PEZET.

Secrétaire de séance : Madame Alexia SANCHEZ.

Ont également assisté à la séance en tant que conseil, Madame Blandine COURDY, Cabinet du Maire et Madame Patricia MEESEMAN, Responsable du service des Finances.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 15
- Nombre de conseillers représentés : 2

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 12 heures 20 et procède à l'appel.

2023-29 FINANCES : Compte administratif 2022 – Budget annexe Lotissement communal

Rapporteur : Monsieur le Maire

<u>ADOPTE</u>				
Votants : 15*	Abstentions : 0	Exprimés : 15	Pour : 15	Contre : 0

* Monsieur le Maire, conformément au Code général des collectivités territoriales, se retire au moment du vote et laisse la présidence de la séance à Monsieur Aïli HAMDANI, 2^{ème} adjoint.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, les résultats du compte administratif 2022 du budget annexe Lotissement communal :

Le résultat de fonctionnement de l'exercice est de 0 €.

Le résultat d'investissement de l'exercice est excédent de 236 400 €.

CA LOTISSEMENT COMMUNAL 2022

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT 2022
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	185 000,00 €	185 000,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	185 000,00 €	421 400,00 €	236 400,00 €
				RESULTAT CUMULE
REPORTS DE L'EXERCICE 2021 (001 et 002)	Report en section de fonctionnement			0,00 €
	Report en section d'investissement	7 000,00 €		229 400,00 €
				229 400,00 €
TOTAL (réalisations re-ports)		377 000,00 €	606 400,00 €	229 400,00 €

CA 2022 - Lotissement Communal Dépenses - section de fonctionnement (en €)

Code	Libellé	Total budget 2022	Réalisé 2022	% Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	407 400,00	178 000,00	43,69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 000,00	7 000,00	100,00
Totaux		414 400,00	185 000,00	44,64

CA 2022 - Lotissement Communal Recettes - section de fonctionnement (en €)

Code	Libellé	Total budget 2022	Réalisé 2022	% Réalisé 2022
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	414 400,00	185 000,00	44,64
Totaux		414 400,00	185 000,00	44,64

CA 2022- Lotissement Communal
Dépenses - section d'investissement (en €)

Code	Libellé	BP 2022	DM + VC 2022	RAR 2022	Total budget 2022	Réalisé 2022	% Réalisé 2022
OF	OPERATION FINANCIERE	421 400,00	0,00	0,00	421 400,00	185 000,00	43,91
	Totaux	421 400,00	0,00	0,00	421 400,00	185 000,00	43,91

CA 2022 - Lotissement Communal
Recettes - section d'investissement (en €)

Code	Libellé	BP 2022	DM + VC 2022	RAR 2022	Total budget 2022	Réalisé 2022	% Réalisé 2022
NI	AVANCE BUDGET COMMUNAL	414 400,00	0,00	0,00	414 400,00	414 400,00	100,00
OF	VARIATION DE STOCK	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	100,00
	Totaux	421 400,00	0,00	0,00	421 400,00	421 400,00	100,00

Monsieur le Maire rappelle que ce budget a été créé fin 2021.

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **PRENDRE ACTE** de la présentation faite du compte administratif 2022 du budget annexe Lotissement communal ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que présentés ;
- **ADOpte** le compte administratif 2022 du budget lotissement communal ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à son représentant(e) pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le Maire,

Cédric MAUREL



Certifié exécutoire,

les formalités de publicité ayant été effectuées
le :
et la délibération ayant été reçue en Préfecture
le :

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230415-DLCM2023_29-DE

